

Office de la qualité et
de la responsabilité
en éducation



Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

Plan d'activités 2021-2024

Le 31 décembre 2020



CONSEIL D'ADMINISTRATION



Cameron Montgomery,
président
du 31 janvier 2019
au 30 janvier 2022



Gail Anderson
du 9 février 2018
au 8 février 2021



Michael Bowe
du 7 mars 2018
au 6 mars 2021



Emily Brown
du 31 décembre 2018
au 30 décembre 2021



Serge Demers
du 6 août 2020
au 5 août 2022



Pierre Riopel
du 21 février 2018
au 20 février 2021



Kyle Wilson
du 18 juin 2020
au 17 juin 2022

DIRECTRICE GÉNÉRALE DES OPÉRATIONS PAR INTÉRIM LAURIE MCNELLES



Laurie McNelles

OFFICE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ EN ÉDUCATION

2, rue Carlton, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5B 2M9 | Téléphone : 1 888 327-7377 | Site Web : www.oqre.on.ca

Table des matières

Contenu

Contenu	2
Sommaire.....	5
Introduction	6
Mission.....	6
Mandat	6
Attentes énoncées dans la Lettre de mandat.....	7
Valeurs	7
Cadre de gouvernance	8
Orientations stratégiques.....	10
Aperçu des programmes et des activités en cours et futurs.....	11
Numérisation et modernisation	11
Tests provinciaux de la maternelle à la 12 ^e année	12
Données du Questionnaire à l'intention de l'élève	12
Test de compétences en mathématiques (TCM).....	13
Évaluations nationales et internationales	14
Recherche	14
Soutien aux écoles et liaison.....	15
Technologie de l'information.....	15
Ressources nécessaires pour atteindre les buts et objectifs	16

Ressources financières.....	16
Ressources humaines.....	16
Analyse de l’environnement.....	16
Facteurs externes.....	16
Perspectives internationales.....	16
Perspectives nationales.....	17
Perspectives de l’Ontario	18
Antiracisme, équité et inclusion.....	19
Facteurs internes	19
Recrutement, ressources humaines et stratégie de rémunération.....	19
Mesures et cibles de rendement fondées sur les résultats	22
Priorité stratégique 1 : Numériser et moderniser tous les tests de l’OQRE.....	22
Priorité stratégique 2 : S’engager à donner suite à toutes les recommandations applicables de la Commission de vérité et réconciliation et à élaborer un plan d’équité, de diversité et d’inclusion à l’échelle de l’agence.	25
Priorité stratégique 3 : Assurer une gouvernance et un suivi efficaces des activités de l’Office.	29
Budget financier (M\$).....	34
Biens immobiliers	34
Technologie de l’information et plan de prestation de services électroniques	35
Initiatives impliquant des tiers	35
Plan de mise en œuvre	36
Évaluations numériques.....	37
Équité et inclusion.....	37

Recherche 37

Autres priorités 37

Plan de communications 39

 Contexte 39

 Stratégie 39

 Plan de communication..... 39

Identification, évaluation et stratégies d’atténuation des risques 40

Numérisation/modernisation 40

Posture de sécurité informatique 41

Sommaire

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) est un organisme gouvernemental autonome qui soutient l'apprentissage des élèves en Ontario. Les données, les recherches et les ressources de l'Office fournissent aux élèves, aux parents, aux tutrices et tuteurs, au personnel enseignant, aux responsables des politiques et à d'autres personnes des renseignements qui leur permettent de déterminer la meilleure façon d'améliorer les résultats et les trajectoires des élèves dans toute la province. Les activités de l'OQRE contribuent à la fois à la responsabilisation du système éducatif financé par les fonds publics et à l'amélioration du rendement à l'échelle des élèves, des écoles, des conseils scolaires et de la province. Dans le cadre de son mandat, l'OQRE élabore également un test numérique de compétences en mathématiques pour les personnes qui cherchent à obtenir le certificat de qualification pour enseigner de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (l'Ordre).

Le cadre de responsabilité de l'Office pour son programme de la maternelle à la 12^e année est centré sur l'évaluation de tous les élèves de la province au cycle primaire, au cycle moyen, en mathématiques de 9^e année et au moyen du Test provincial de compétences linguistiques (TPCL), en littérature pluridisciplinaire jusqu'à la fin de la 9^e année. Les tests sont effectués en français et en anglais dans une variété de formats adaptés aux besoins d'apprentissage et d'accessibilité des élèves.

Ce plan d'activités définit l'orientation de l'Office pour l'exercice 2021-2024, conformément à l'orientation stratégique établie par son conseil d'administration. L'OQRE partage avec ses parties prenantes, son conseil d'administration et le ministère de l'Éducation le désir de moderniser ses tests et ses processus. Au cours de ce cycle économique de trois ans, l'Office sera guidé par l'orientation stratégique suivante, approuvée par son conseil d'administration :

- Numériser et moderniser tous les tests de l'OQRE.
- S'engager à donner suite à toutes les recommandations applicables de la Commission de vérité et réconciliation et à élaborer un plan d'équité, de diversité et d'inclusion à l'échelle de l'agence.
- Assurer une gouvernance et un suivi efficaces des activités de l'Office.

Au cours du cycle économique de trois ans, l'Office numérisera tous ses tests à grande échelle et continuera d'améliorer ses opérations de TI et ses principales fonctions opérationnelles, y compris son approche en matière de communication des résultats et ses pratiques en matière de confidentialité et de sécurité. En mettant l'accent sur la diversité, l'équité et l'inclusion, l'Office élaborera des plans pour respecter ou dépasser toutes les recommandations applicables de la Commission de vérité et réconciliation et élaborera un plan d'équité et d'inclusion.

La vision de modernisation de l'OQRE lui permet de remplir son mandat de contribution plus efficace à la qualité de l'éducation et à la responsabilité pour tous les élèves de l'Ontario. Cette vision place les élèves de l'Ontario et les personnes qui cherchent à obtenir le certificat de qualification pour enseigner de l'Ordre au centre du programme d'évaluation.

Introduction

Créé en 1996, l'OQRE s'est distingué à titre d'organisme fournissant des services utiles aux Ontariennes et aux Ontariens en mesurant l'efficacité du système éducatif financé par les fonds publics et en améliorant l'apprentissage des élèves. L'OQRE joue un rôle important au sein du système éducatif de l'Ontario et constitue une source puissante de compréhension de l'apprentissage des élèves. Récemment, en raison de l'introduction du Test de compétences en mathématiques (TCM) pour les personnes qui cherchent à obtenir le certificat de qualification pour enseigner en Ontario, le mandat de l'Office a été élargi pour comprendre le secteur de l'éducation postsecondaire.

Mission

Travaillant avec la communauté éducative pour soutenir la réussite et le bien-être de tous les élèves, l'OQRE se consacre à l'amélioration de la qualité et la responsabilité du système éducatif de l'Ontario.

Mandat

Conformément au Protocole d'entente (PE) 2020 entre le ministère de l'Éducation et l'OQRE, les objectifs suivants constituent le mandat de l'Office :

- Évaluer la qualité et l'efficacité de l'enseignement élémentaire et secondaire.
- Élaborer des tests à l'intention des élèves des écoles élémentaires et secondaires et exiger ou effectuer l'administration et la notation de ces tests¹
- Élaborer des systèmes d'évaluation de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement élémentaire et secondaire.
- Faire des recherches et recueillir des renseignements sur l'évaluation du rendement scolaire.
- Évaluer la responsabilité des conseils scolaires devant le public et recueillir des renseignements sur les stratégies permettant d'accroître cette responsabilité.
- Rendre compte au public et à la ou au ministre de l'Éducation des résultats des tests et, de façon générale, de la qualité et

¹ Selon la *Loi de 1996 sur l'OQRE*, test désigne « Toute méthode d'évaluation du rendement scolaire des élèves des écoles élémentaires et secondaires. (« test ») 1996, chap. 11, art. 1; 1997, chap. 31, par. 148 (1); 2017, chap. 34, annexe 46, par. 12 (1). » extrait de : <https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/96e11>

de l'efficacité de l'enseignement élémentaire et secondaire ainsi que de la responsabilité des conseils scolaires devant le public.

- Formuler des recommandations, dans les rapports qu'il présente au public et à la ou au ministre de l'Éducation, sur toute question liée à la qualité ou à l'efficacité de l'enseignement élémentaire et secondaire ou à la responsabilité des conseils scolaires devant le public.
- Élaborer des examens relatifs à la compétence en mathématiques aux fins de l'alinéa 18 (1) c) de la *Loi de 1996 sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*, et noter les examens terminés.
- Effectuer des recherches et recueillir des renseignements afin d'évaluer la capacité et la confiance des personnes qui font les examens relatifs aux compétences en mathématiques aux fins de l'alinéa 18 (1) c) de la *Loi de 1996 sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*.

Attentes énoncées dans la Lettre de mandat

Selon la Lettre de mandat du ministre de l'Éducation, reçue le 6 octobre 2020, en tant qu'organisme du gouvernement de l'Ontario, l'OQRE est censé fonctionner selon des principes de compétitivité, de durabilité et de gestion des dépenses; de transparence et de responsabilisation; de gestion efficace et planifiée des risques; de gestion optimale de la main-d'œuvre; de collecte de données qui sont mises en commun avec le Ministère et qui servent de base à la communication des résultats; et de livraison numérique qui explore et met en œuvre des stratégies pour fournir des services en ligne.

L'OQRE est censé répondre aux orientations suivantes, propres à l'Office :

- Tests adaptatifs en ligne : Pour répondre aux besoins d'apprentissage des élèves de façon moderne et technologique, l'Office doit mettre en œuvre des méthodes d'évaluation adaptative en ligne pour ses tests de cycle primaire, de cycle moyen et de 9^e année, ainsi que pour le Test provincial de compétences linguistiques.
- Consultation pour mettre en place des tests adaptatifs en ligne et soutenir le plan de modernisation des TI.
- Recrutement d'une directrice générale ou d'un directeur général : Travailler en étroite collaboration avec le bureau du ministre pour mettre au point des options en vue de ses recommandations à la lieutenant-gouverneure en conseil.

Valeurs

- L'OQRE accorde de l'importance à ce que tous les élèves aient la possibilité d'atteindre leur niveau de rendement le plus élevé.
- L'OQRE accorde de l'importance à son rôle au service des membres du personnel enseignant, des parents, des élèves, du gouvernement et du grand public pour appuyer l'enseignement et l'apprentissage en salle de classe.

- L'OQRE accorde de l'importance aux données crédibles qui éclairent l'exercice professionnel et attirent l'attention sur les interventions qui aident les élèves à réussir.
- L'OQRE accorde de l'importance à la recherche qui éclaire les évaluations à grande échelle et l'enseignement quotidien.
- L'OQRE accorde de l'importance au dévouement et aux compétences spécialisées des membres du personnel enseignant de l'Ontario, à leur implication dans tous les aspects du processus d'évaluation et aux effets positifs de leur travail sur les résultats des élèves.
- L'OQRE accorde de l'importance à la prestation de ses programmes et services de qualité équivalente en français et en anglais.

Cadre de gouvernance

Organisme autonome mis sur pied pour mesurer l'efficacité du système éducatif financé par les fonds publics et établir des programmes de tests qui donnent des renseignements objectifs et fidèles sur le rendement des élèves et les compétences du personnel enseignant en mathématiques, l'OQRE est régi par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par la lieutenante-gouverneure ou le lieutenant-gouverneur en conseil. Comme il est énoncé dans la *Loi de 1996 sur l'OQRE*, de sept à neuf membres peuvent être nommés au conseil d'administration pour une période déterminée par la lieutenante-gouverneure ou le lieutenant-gouverneur en conseil.

Le conseil d'administration de l'OQRE rend compte, par l'intermédiaire de sa présidente ou de son président, à la ou au ministre de l'Éducation. Il lui incombe d'établir l'orientation stratégique de l'Office et de définir les buts et objectifs qui y sont associés conformément à son mandat, tel que défini par la *Loi sur l'OQRE*, le protocole d'entente (2020) ainsi que les politiques et les directives établies par la ou le ministre de l'Éducation et le Conseil de gestion du gouvernement.

Le conseil d'administration est tenu de rendre des comptes à la population de l'Ontario au nom de l'Office et de garder une relation indépendante par rapport au gouvernement provincial, en établissant des orientations stratégiques en vue de remplir son mandat, en fixant des priorités visant à l'excellence dans la prestation du programme de tests à grande échelle de l'Ontario et du TCM et en communiquant avec le public et le milieu de l'enseignement.

La présidente ou le président de l'OQRE doit rendre des comptes à la ou au ministre. Elle ou il assure la direction de l'Office en tenant la ou le ministre informé; en déposant, au nom du conseil d'administration, le plan d'activités et le rapport annuel et en assumant les rôles et les responsabilités qui lui sont assignés selon les directives du Conseil de gestion du gouvernement, la *Loi sur l'OQRE*, le protocole d'entente ainsi que les politiques de gouvernance du conseil d'administration. La présidente ou le président veille également à l'intégrité des processus du conseil d'administration, représente le conseil devant des tiers et, conformément à la

Loi sur la fonction publique de l'Ontario (LFPO), est responsable de l'éthique de l'OQRE pour toutes les personnes nommées.

Le conseil d'administration se réunit régulièrement et exerce ses activités conformément à la *Loi sur l'OQRE*, à ses règlements administratifs, au protocole d'entente et à la *LFPO*. Un comité de la vérification et des finances a été créé pour soutenir le conseil d'administration et s'assurer que l'OQRE exerce une diligence raisonnable dans le maintien d'un cadre de contrôle financier efficace. Le comité de la gouvernance et des nominations est responsable de la révision des politiques de gouvernance sur un cycle de trois ans, d'assurer la conformité avec les politiques de gouvernance, de superviser les plans de développement professionnel des membres du conseil d'administration et de contribuer au processus de nomination des nouveaux membres au conseil d'administration. D'autres comités sont désignés selon les besoins pour renforcer le rôle du conseil d'administration.

Le lien entre le conseil d'administration et les activités de l'OQRE se fait par l'intermédiaire de la directrice générale ou du directeur général. Cette personne est responsable devant le conseil d'administration de la supervision de la gestion des activités et du personnel et aussi d'assumer les rôles et responsabilités assignés par le conseil d'administration, la *Loi sur l'OQRE*, le protocole d'entente et les directives de l'Office énoncées par le Conseil de gestion du gouvernement. En vertu de la *LFPO*, la directrice générale ou le directeur général est responsable de l'éthique pour tout le personnel.

Les membres du personnel relèvent de la directrice générale ou du directeur général et assument les rôles et responsabilités qui leur sont assignés par la direction et qui sont décrits dans les plans d'activités et de rendement préparés annuellement.

Orientations stratégiques

L'OQRE partage avec ses parties prenantes, son conseil d'administration et le ministère de l'Éducation le désir de moderniser ses tests et ses processus. Au cours du cycle économique de trois ans, visé par ce plan, l'Office sera guidé par les orientations stratégiques suivantes, établies par son conseil d'administration :

- Orientation stratégique 1 : Numériser et moderniser tous les tests de l'OQRE.
- Orientation stratégique 2 : S'engager à donner suite à toutes les recommandations applicables de la Commission de vérité et réconciliation et à élaborer un plan d'équité, de diversité et d'inclusion à l'échelle de l'agence.
- Orientation stratégique 3 : Assurer une gouvernance et un suivi efficaces des activités de l'Office.

Orientation stratégique n° 1	Orientation stratégique n° 2	Orientation stratégique n° 3
<p><i>Buts :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'amélioration du rendement et du bien-être des élèves grâce aux données d'évaluation à grande échelle. • Transformer les tests provinciaux pour les adapter à l'expérience contemporaine en classe et tirer parti de la technologie pour fournir des évaluations personnalisées et accessibles. • Soutenir les parties prenantes de l'OQRE dans le cadre de la numérisation et de la modernisation des tests. 	<p><i>Buts en matière de la vérité et de la réconciliation:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les partenariats avec les dirigeants des Premières nations, des Inuits et des Métis pour répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada qui s'appliquent à l'OQRE. <p><i>Buts en matière d'équité et d'inclusion:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer et implémenter un plan pluriannuel d'équité, de diversité et d'inclusion. 	<p><i>Buts:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Élargir les réseaux et les partenariats pour améliorer la capacité professionnelle et les ressources financières de l'OQRE. • Identifier et analyser les implications de l'intégration d'ensembles de données dans le cadre de l'élaboration de communications publiques pertinentes. • Communiquer efficacement avec les parties prenantes afin d'améliorer continuellement le travail de l'Office. • Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication efficace pour chacune des orientations et chacun des objectifs stratégiques. • Assurer une gouvernance et des pratiques de gestion efficaces. • Favoriser une culture organisationnelle forte.

Aperçu des programmes et des activités en cours et futurs

Numérisation et modernisation

La vision qu'a l'OQRE de la numérisation et de la modernisation lui permet de répondre aux besoins de la province en matière de qualité et de responsabilité en éducation. L'avenir de l'évaluation à grande échelle en Ontario est en ligne et adaptatif, ce qui reflète l'expérience des élèves en classe et de façon virtuelle et permet l'intégration d'outils numériques pour favoriser l'engagement et l'accessibilité. La modernisation doit également traiter des questions d'antiracisme, d'équité et d'inclusion.

L'OQRE envisage un avenir dans lequel :

- les élèves et les candidates et candidats à l'enseignement sont au centre de l'évaluation à grande échelle, et les tests sont adaptés à leur expérience éducative;
- les parents et les tutrices et tuteurs reçoivent des renseignements opportuns et précis sur le rendement de leurs enfants;
- le personnel enseignant bénéficie d'une plus grande souplesse de renseignements opportuns;
- l'OQRE s'adapte et répond aux besoins de la province (p. ex. besoins liés à la navigation dans le contexte de la COVID-19).

Tests provinciaux de la maternelle à la 12^e année

Le ministère de l'Éducation met en œuvre un curriculum révisé en mathématiques pour toutes les années d'études, à partir de l'élémentaire. Les changements apportés au curriculum ont un impact important sur les tests de l'OQRE, et le ministère a fait participer l'Office au processus d'élaboration et de déploiement. L'OQRE continuera de veiller à ce que ses tests soient ancrés dans *Le curriculum de l'Ontario*. Il est prévu que les tests de l'Office passent au format numérique au cours du cycle économique 2021-2024. Les mises à l'essai numériques du test de 9^e année et du TPCL ont été effectuées au cours de l'année scolaire 2020-2021. Les tests des cycles primaire et moyen ainsi que le TPCL sont censés passer au format numérique pour l'année scolaire 2021-2022, tandis que le Test de mathématiques, 9^e année, sera suspendu pour l'année scolaire 2021-2022 et sera repris pour l'année scolaire 2022-2023 après alignement sur la mise à jour du curriculum de mathématiques du secondaire par le ministère. Le programme de tests actuel de la maternelle à la 12^e année est présenté dans le tableau suivant :

Test	Année d'études	Matières
Cycle primaire	3^e année	Mathématiques
Cycle moyen	6^e année	Lecture, écriture, mathématiques
9 ^e année	9^e année	Lecture, écriture, mathématiques
TPCL	10^e année	Littérature

Données du Questionnaire à l'intention de l'élève

Les questionnaires de l'OQRE à l'intention des élèves permettent de recueillir des renseignements précieux sur certains aspects de l'apprentissage et du rendement des élèves. L'Office continuera de recueillir des données sur l'attitude des élèves à l'égard des mathématiques ainsi que sur les stratégies employées pour résoudre les problèmes de mathématiques. Ces données contextuelles peuvent être utilisées pour identifier les tendances et orienter la prise de décision vers l'amélioration de l'éducation à l'échelle des élèves, des écoles, des conseils scolaires et de la province.

Test de compétences en mathématiques (TCM)

Le 20 août 2019, deux règlements ont été déposés : le Règlement 271/19, *Compétences en mathématiques*, en vertu de la *Loi de 1996 sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*, et le Règlement 272/19, *Objets de l'Office*, en vertu de la *Loi de 1996 sur l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation*.

Selon le Règlement de l'Ontario 271, les candidates et les candidats de l'Ontario et les enseignants formés à l'étranger qui font une demande pour le certificat de qualification et l'inscription [à l'Ordre] le 31 mars 2020 ou après cette date doivent réussir le TCM pour recevoir le certificat de qualification et l'inscription. Les candidates et les candidats à l'Ordre qui détiennent un brevet d'enseignement d'une province ou d'un territoire canadien sont exemptés en vertu de la *Loi ontarienne de 2009 sur la mobilité de la main-d'œuvre*. Les élèves étrangers ont deux ans après leur certification initiale pour faire le test.

Le Règlement 272 a ajouté des objets à l'Office dans la *Loi de 1996 sur l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation*. Ils comprennent maintenant la prestation d'examens en rapport avec les compétences en mathématiques et la réalisation de recherches connexes.

Les Règlements 271 et 272 ont rendu l'OQRE responsable de ce qui suit :

- élaborer le test en français et en anglais;
- fournir des instructions aux facultés d'éducation de l'Ontario sur l'administration du test;
- recueillir et noter les tests (dans les 10 jours suivant la réception des tests);
- identifier les candidats retenus par l'Ordre;
- effectuer des recherches sur les résultats du test;
- recueillir des renseignements afin d'évaluer la capacité et la confiance des personnes qui effectuent le test.

Le règlement décrit les deux principales composantes du test :

- la composante « programme-cadre de mathématiques » qui évalue les connaissances des personnes qui font le test sur le contenu des mathématiques basé sur *Le curriculum de l'Ontario* (de la 3^e à la 9^e année) qui constituera 70 % du test.
- la composante « pédagogie » qui mesure les éléments pédagogiques reflétés dans les politiques du ministère de l'Éducation (p. ex. *Faire croître le succès*), qui constituera les 30 % restants du test.

Le test a été conçu sous la forme d’une évaluation informatisée avec des questions à choix multiples. Les personnes qui font le test doivent atteindre un score minimum de 70 % aux deux composantes du test pour le réussir. Les futures administrations du TCM répondront aux changements dans le secteur de l’éducation et seront déterminées en partenariat avec le ministère de l’Éducation, avec les conseils de l’Ordre et des facultés d’éducation.

Évaluations nationales et internationales

L’OQRE coordonne l’administration de quatre évaluations nationales et internationales à grande échelle au nom du gouvernement de l’Ontario tous les trois à cinq ans : l’étude Tendances de l’enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS), le Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS), le Programme pancanadien d’évaluation (PPCE) et le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).

Au cours du cycle économique 2021-2024, l’OQRE soutiendra la participation de l’Ontario aux évaluations nationales et internationales telle que déterminée par le ministère de l’Éducation.

Évaluation	Organisation partenaire	Âge approximatif / Année d’études	Matières
TEIMS	Association internationale pour l’évaluation du rendement scolaire	4 ^e année et 8 ^e année	Mathématiques, sciences
PIRLS	Association internationale pour l’évaluation du rendement scolaire	4 ^e année	Lecture
PPCE	Conseil des ministres de l’Éducation (Canada)	8 ^e année	Lecture, mathématiques, sciences
PISA	Organisation de coopération et de développement économiques	15 ans	Lecture, mathématiques, sciences

Recherche

L’OQRE réaffirme son engagement en faveur de la recherche en participant à des conférences et à d’autres activités de recherche et en publiant. Entre 2021 et 2024, l’Office continuera à ajouter de la valeur au programme des tests de l’Ontario grâce à la recherche appliquée qui lui permet de remplir son mandat au regard de la responsabilisation et qui contribue à la croissance et au partage des connaissances en éducation, santé, planification communautaire, économie et élaboration des politiques. En encourageant des partenariats de recherche, en mettant ses données à la disposition de diverses parties prenantes et en incluant les résultats de l’OQRE

dans des présentations et du matériel de communication, l'Office effectuera et diffusera des recherches pertinentes qui contribueront à améliorer l'apprentissage des élèves et la qualité de l'éducation publique en Ontario.

Par exemple, en 2020, un document de recherche de l'OQRE sur les compétences mathématiques fondamentales et élèves du primaire intitulé *Fundamental Math Skills and Elementary Students* a été publié dans la revue à comité de lecture *Ontario Mathematics Gazette*, une publication de l'*Ontario Association of Mathematics Educators*. De plus, l'OQRE a publié un document sur l'engagement des élèves intitulé « La voix des élèves : Ce qui les engage, selon leurs propres mots », qui a orienté la campagne de médias sociaux de l'Office pour la rentrée scolaire. Cette recherche a également été acceptée pour la conférence virtuelle de 2021 de l'*American Educational Research Association (AERA)*, qui porte sur la responsabilité éducative en matière d'équité et de justice sociale.

En 2021-2022, la recherche de l'OQRE portera sur la numérisation de ses tests et de la communication de ses résultats au moyen d'un plan de suivi et d'évaluation. Ce plan de suivi et d'évaluation a pour but de suivre les changements liés au passage de l'Office aux tests en ligne et l'impact de ces changements sur l'évaluation de l'apprentissage des élèves et sur l'expérience utilisateur. Ce plan s'inspire de l'évaluation à cycle rapide, un processus qui teste rapidement et rigoureusement les changements pour améliorer et adapter les services de manière itérative.

La responsabilité de l'OQRE concernant le TCM s'étend également au domaine de la recherche. Entre 2021 et 2024, l'OQRE approfondira sa compréhension des connaissances des candidates et candidats de l'Ordre en matière de contenu mathématique et de pédagogie en utilisant les renseignements recueillis grâce au TCM.

Soutien aux écoles et liaison

L'équipe de soutien aux écoles et liaison de l'OQRE œuvre en collaboration avec les conseils scolaires, les membres du personnel enseignant, les groupes d'élèves, les parents, les tuteurs et tuteuses, les candidates et candidats à l'enseignement et les directions d'école qualifiées pour soutenir l'utilisation des données de l'OQRE et les recherches. En 2021-2024, cette équipe contribuera aux activités d'apprentissage professionnel axées sur la numérisation et la modernisation.

Technologie de l'information

En collaboration avec le Groupement ITI pour les services à la collectivité (GSC) et les Services de technologie de l'information (STI), l'Office mènera des activités d'évaluation et d'examen pour améliorer et optimiser les services ITI au Centre des données de Guelph.

Ressources nécessaires pour atteindre les buts et objectifs

Ressources financières

L'OQRE traverse une période de grands changements dans la façon dont il mène des éléments clés de ses programmes. La numérisation de ses tests, le renforcement de son écosystème ITI, un intérêt renouvelé pour l'équité et l'inclusion et des améliorations à son programme de recherche ont tous été prévus en fonction du niveau actuel de financement reçu du gouvernement.

Ressources humaines

On s'attend à ce que le changement de modèle de fonctionnement de l'OQRE ait une certaine incidence sur les compétences nécessaires pour remplir les obligations de l'Office en vertu des nouvelles orientations stratégiques. Le conseil d'administration de l'OQRE a entrepris une évaluation organisationnelle pour s'assurer que les ressources humaines et les compétences de l'Office favorisent la réalisation de ses objectifs. L'Office tirera parti de tiers, dans le cadre de processus concurrentiels, pour soutenir ses initiatives.

Analyse de l'environnement

La pandémie de COVID-19 a eu une incidence majeure sur l'éducation dans le monde entier. Alors que de nombreuses instances avaient déjà commencé à adopter l'enseignement et les évaluations numériques, la pandémie a accéléré certains de ces efforts.

Facteurs externes

Perspectives internationales

Les paragraphes suivants résument les pratiques d'évaluation numérique dans certaines juridictions à travers le monde. La pandémie de COVID-19 aura certainement un impact sur les plans de mise en œuvre dans un avenir proche.

Californie

Les évaluations sommatives *Smarter Balanced* sont des évaluations complètes de fin d'année pour les arts du langage et la littérature en anglais (ELA) et les mathématiques qui sont alignées sur les *Common Core State Standards* pour l'ELA et les mathématiques et qui mesurent les progrès vers la préparation à l'université et à la carrière. Les tests tirent parti des atouts des tests adaptatifs

informatisés : mesure efficace et précise de l'ensemble des données et communication rapide des résultats². Les évaluations sont administrées en ligne, mais il est possible d'effectuer des tests papier-crayon dans des circonstances particulières. Les évaluations en anglais et en mathématiques comportent une partie adaptative en plusieurs étapes (commençant à un niveau moyen et se recalibrant au niveau de l'élève) et une tâche de performance ; la tâche de performance est attribuée de manière aléatoire.

Australie

Les élèves de 3^e, 5^e, 7^e et 9^e années sont testés sur les compétences fondamentales en lecture, écriture et calcul dont chaque enfant a besoin pour réussir à l'école et dans la vie. Le *National Assessment Program-Literacy and Numeracy* (NAPLAN) est une mesure nationale cohérente qui détermine si les élèves atteignent des résultats éducatifs importants³. Actuellement, NAPLAN est une évaluation hybride, mais une transition complète vers un modèle en ligne est prévue à partir de 2022. Les résultats sont partagés dans des rapports publics ainsi qu'une analyse des résultats nationaux, qui comprennent les résultats pour les groupes urbains et ruraux, ainsi que les groupes autochtones et non autochtones.

Nouvelle-Zélande

Les tests d'évaluation progressive de la Nouvelle-Zélande comprennent des tests adaptatifs et non adaptatifs de la 3^e à la 10^e année, des tests de compréhension orale de la 3^e à la 10^e année, des tests de ponctuation et de grammaire de la 4^e à la 10^e année et des tests de compréhension écrite et de vocabulaire de la 4^e à la 10^e année. Les évaluations suivent un modèle hybride.

Les enseignants utilisent les évaluations de manière sommative, mais les administrent généralement au début de l'année scolaire. Ils peuvent également les administrer à nouveau plus tard au cours de l'année scolaire pour comparer les résultats. Pour le test adaptatif de mathématiques, les enseignants peuvent demander aux élèves de commencer l'évaluation pour la deuxième fois là où ils se sont arrêtés la première fois.

Perspectives nationales

Alberta

Les évaluations de l'apprentissage des élèves (EAE) sont des tests sur plateforme numérique que les élèves de la 3^e année peuvent passer au début de l'année scolaire. Ils ont pour but d'évaluer les objectifs des cours de langue et de mathématiques reliés à la

² Gouvernement de Californie (2020), *Smarter Balanced Summative Assessments*, extrait de : <https://www.cde.ca.gov/ta/tg/sa/sbacsummative.asp>

³ Australian Curriculum Assessment and Reporting Authority (2020), *The National Assessment Program - Literacy and Numeracy (NAPLAN)*, extrait de (<https://www.acara.edu.au/assessment/naplan#pastpaper>).

littératie et la numératie qui sont décrits dans le programme d'études provincial de 2^e année⁴. Les EAE sont des évaluations numériques accompagnées d'une tâche de rendement, qui est réalisée à l'aide de papier et de crayon. Bien que les EAE soient des évaluations hybrides, la communication numérique des résultats est disponible avec des filtres pour afficher des données précises.

Colombie-Britannique

L'évaluation des compétences de base ou *Foundation Skills Assessment (FSA)* est une évaluation annuelle à l'échelle de la province des compétences académiques de tous les élèves de la Colombie-Britannique en 4^e et 7^e année. La Colombie-Britannique utilise un modèle d'évaluation hybride. Les livrets de réponse des élèves contiennent un choix de thèmes de lecture, trois questions de compréhension de lecture à réponse écrite, un sujet d'écriture, trois questions de calcul à réponse écrite et une question d'autoréflexion. En ligne, il y a 30 questions de compréhension de lecture, 30 questions de calcul et deux questions d'autoréflexion.

Les résultats bruts sont disponibles immédiatement, ce qui permet aux écoles de disposer de données dès le début de l'année scolaire, mais les données détaillées ne sont pas disponibles avant la fin du mois de janvier. Ces dernières permettent de prendre en compte les élèves autochtones et les apprenants de la langue anglaise.

L'administration en ligne de l'évaluation de la *FSA* de 2020 à 2021 sera disponible du 18 janvier au 26 février 2021, au lieu de la fenêtre d'administration habituelle de la fin de l'automne, en raison des circonstances uniques auxquelles les écoles sont confrontées.

Terre-Neuve-et-Labrador

La province de Terre-Neuve a lancé une nouvelle évaluation provinciale en lecture et en mathématiques pour les élèves des 3^e, 6^e et 9^e années en mai 2020. Bien que l'évaluation soit actuellement administrée sur papier, la province mène des recherches sur le transfert de la composante lecture en ligne.

Perspectives de l'Ontario

La pandémie de COVID-19 a posé des défis à la prestation équitable de l'éducation publique dans un avenir proche et peut-être pour les quelques années à venir. Les élèves de l'Ontario ont vécu des expériences d'apprentissage très différentes en 2020 en raison de l'interruption de l'apprentissage à l'école causée par la COVID-19.

⁴ Gouvernement de l'Alberta (2020), Évaluations de l'apprentissage des élèves (EAE), extrait de : <https://www.alberta.ca/fr-CA/student-learning-assessments.aspx>

L'administration des évaluations dans des contextes très différents à l'échelle de la province en 2020 et le relevé des résultats à l'échelle locale et provinciale seront affectés par l'interruption de la COVID. Les évaluations numériques de l'année scolaire 2021-2022 devront être repensées à la lumière des lacunes dans l'apprentissage et des problèmes de santé mentale des élèves créés par la pandémie.

À la suite de la pandémie de COVID-19, la province de l'Ontario a approuvé diverses approches d'apprentissage pour l'année scolaire 2020-2021. Ce sont les élèves, leurs familles et le conseil scolaire qui décident s'ils doivent suivre les cours en personne ou s'ils doivent opter pour l'apprentissage virtuel. Certains élèves continuent d'étudier en personne dans des cohortes, avec des mesures de distanciation sociale en place.

Alors que la province s'efforce de lutter contre la propagation de COVID-19, l'OQRE reste en contact étroit avec le ministère de l'Éducation et d'autres intervenants clés en ce qui concerne son rôle dans le soutien du système éducatif.

Antiracisme, équité et inclusion

Des événements récents ont mis l'accent sur la nécessité de répondre aux besoins des élèves qui ont été mal desservis ou traités de manière raciste et oppressive par les politiques du système éducatif. Le cycle d'affaires 2021-2024 renforcera l'engagement de l'OQRE à travailler avec le Secrétariat de l'équité en matière d'éducation pour comprendre les obstacles pour les groupes en quête d'équité liés à l'accès et à la réalisation des évaluations de l'OQRE.

L'Office s'est engagé à collaborer avec la direction de la lutte contre le racisme et à développer ses programmes conformément à la *Politique de la FPO pour la lutte contre le racisme* et au *Plan directeur sur l'inclusion et la diversité de la FPO*.

Facteurs internes

L'OQRE traverse une période de transition et de changement qui a un impact sur le travail de l'organisme et sur la manière dont il est réalisé. L'évaluation organisationnelle et la gestion du changement telles qu'elles s'appliquent aux personnes, aux processus et à la technologie font partie intégrante de la réussite des efforts de numérisation et de modernisation de l'organisme.

Recrutement, ressources humaines et stratégie de rémunération

L'OQRE bénéficie d'un personnel très impliqué dans son travail. Le personnel de l'agence fait partie des unités de négociation de l'OPSEU et de l'AMAPCEO. L'OQRE suit le processus de la FPO pour la classification, le recrutement et les autres fonctions de ressources humaines, conformément à la Politique en matière d'emploi de la FPO. La rémunération est basée sur les échelles de

salaires de la FPO pour les unités de négociation respectives. Chaque année, des éducateurs sont détachés par les conseils scolaires pour participer à l'élaboration et à la notation des évaluations. L'OQRE continuera de faire appel à des éducatrices et éducateurs de toute la province pour leur expertise dans la notation des questions à réponse ouverte de ses évaluations numériques.

Le passage aux évaluations numériques et les nouvelles orientations stratégiques mettent en évidence des possibilités intéressantes d'optimiser les ressources humaines de l'agence et ses partenariats. L'abandon des évaluations sur papier offre la possibilité d'appliquer les connaissances et l'expertise du personnel d'une nouvelle manière pour accomplir la mission de l'agence.

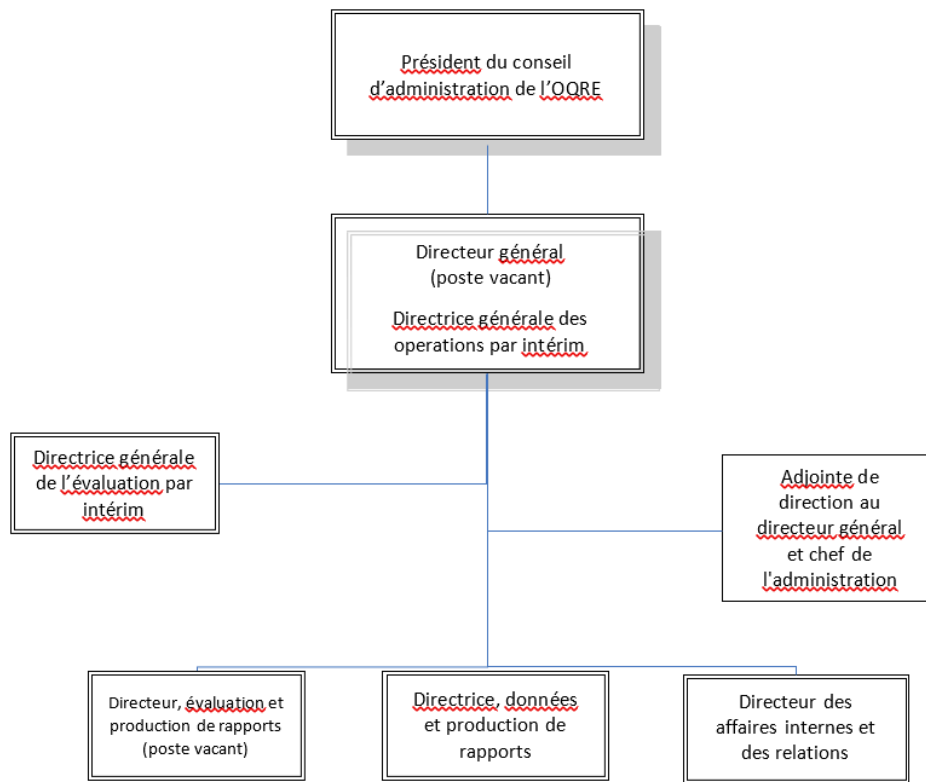
L'engagement avec les communautés autochtones nécessitera des stratégies et des activités particulières en raison du statut constitutionnel des peuples autochtones, qui est différent de celui des groupes en quête d'équité. Le respect de ce statut nécessitera des compétences et des efforts accrus en matière d'engagement des parties prenantes, ainsi qu'une stratégie bien préparée.

L'agence est actuellement en train de recruter une directrice générale ou un directeur général. La personne sélectionnée sera chargée de diriger les initiatives de changement décrites dans le présent plan d'affaires. La directrice générale ou le directeur général soutiendra et encouragera le développement de la numérisation et de la modernisation de toutes les évaluations de l'OQRE. L'agence procède actuellement à un examen organisationnel afin de déterminer les effectifs et les structures appropriés pour atteindre ses objectifs stratégiques. L'évaluation de la structure organisationnelle implique de répondre aux préoccupations d'audit liées aux points de défaillance uniques et aux lacunes en matière de capacités qui empêchent l'évolution des meilleures pratiques. Toute décision concernant les changements en matière de ressources humaines résultant de cet examen devra être discutée et planifiée de manière appropriée dans le cadre de la politique gouvernementale et des dispositions des conventions collectives.

En cette période de changement, la priorité de l'agence est de s'assurer qu'elle dispose des compétences et des plans de succession nécessaires pour remplir les obligations qui lui ont été confiées. L'OQRE a également conclu des contrats avec des fournisseurs pour aider le personnel à effectuer le travail de l'agence. Les fournisseurs sont engagés dans le cadre d'un processus transparent d'appel d'offres et d'évaluation qui s'aligne sur les directives de la fonction publique de l'Ontario et qui est soigneusement supervisé par les gestionnaires et le personnel de l'OQRE, qui sont responsables devant la directrice générale ou le directeur général. Comme indiqué dans son protocole d'accord, l'organisme se coordonne également avec les divisions du ministère pour obtenir un soutien spécifique dans des domaines tels que la cybersécurité et l'architecture d'entreprise.

L'organigramme de haut niveau de l'agence est le suivant :

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE)
à partir du novembre 2020



Mesures et cibles de rendement fondées sur les résultats

Avec l'innovation comme moteur, l'OQRE a établi les priorités stratégiques suivantes ainsi que les buts, les objectifs et les mesures de rendement correspondants pour guider ses activités et ses ressources pour le cycle économique actuel de trois ans.

Priorité stratégique 1 : Numériser et moderniser tous les tests de l'OQRE

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DE RENDEMENT
A. Parvenir à l'amélioration des résultats et du bien-être des élèves grâce aux données des tests à grande échelle.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fournir des données crédibles à la communauté éducative pour permettre aux conseils scolaires et aux élèves de s'améliorer. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Élaborer, administrer et noter le test de mathématiques de 9^e année, le TPCL et les tests en lecture, en écriture et en mathématiques pour les élèves des cycles primaire et moyen, et produire un rapport annuel.
B. Transformer les tests provinciaux pour les adapter à l'expérience contemporaine en classe et tirer parti de la technologie pour fournir des tests personnalisés et accessibles.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tirer parti des nouveaux modèles de test en ligne pour offrir une expérience d'évaluation plus pertinente et plus attrayante. ✓ S'assurer que tous les tests numériques respectent les meilleures pratiques en matière de qualité des données et d'analyse psychométrique. ✓ Améliorer le modèle de production des rapports afin de rendre les résultats des tests plus faciles à utiliser. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Transformer les évaluations de l'OQRE afin qu'elles répondent aux besoins d'apprentissage de chaque élève grâce à la technologie des tests adaptatifs informatisés et à un modèle d'évaluation linéaire à la volée basé sur des testlets (tLOFT). <ul style="list-style-type: none"> • Réussir à se procurer un fournisseur de tests numériques d'ici septembre 2021. • Veiller à ce que le nouveau modèle de test s'aligne sur le curriculum provincial ainsi que sur l'orientation, la législation et la politique du gouvernement. • Veiller à ce que ce modèle s'aligne sur les pratiques contemporaines en classe et sur la technologie actuelle. • Fournir des périodes de test flexibles et mieux intégrées à l'enseignement en classe.

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DE RENDEMENT
		<ul style="list-style-type: none"> • Assurer des rapports plus ponctuels et plus détaillés pour soutenir la réussite des élèves. • Développer des outils de test qui peuvent être personnalisés pour refléter l'expérience contemporaine en classe et répondre aux besoins d'accessibilité. • Améliorer les délais pour communiquer des résultats aux parties prenantes. ✓ Fournir plusieurs adaptations en matière d'évaluation, y compris une option sur papier, pour les élèves qui en ont besoin pour effectuer le test. ✓ Mettre sur pied une équipe de révision psychométrique qui travaillera avec le personnel de l'OQRE afin d'assurer la qualité des données ainsi que des pratiques psychométriques judicieuses pour les tests numériques. ✓ D'ici décembre 2022, mettre en œuvre Power BI comme la plateforme de communication des résultats pour les écoles et les conseils scolaires. ✓ Créer, noter et faire rapport sur le TCM pour les nouveaux candidates et candidats à l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, conformément à la législation et aux directives du gouvernement.
<p>C. Soutenir les parties prenantes de l'OQRE grâce à la numérisation et à la modernisation des tests.</p>	<p>✓ Préparer des ressources et du matériel de soutien pour les conseils scolaires, les écoles, les parents, les tutrices et tuteurs et les élèves afin de faciliter la</p>	<p>✓ Fournir des ressources comprenant des modules d'apprentissage, des webinaires, des vidéos et d'autres documents utiles pour aider les conseils scolaires et les écoles à administrer les tests numériques.</p>

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DE RENDEMENT
	transition vers la plateforme numérique des tests.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fournir des exemples de test et des tests numériques pour s'exercer sur le site web public de l'OQRE. ✓ Fournir des ressources pour les parents et les tutrices et tuteurs sur le site web de l'OQRE. ✓ Soutenir les écoles et les conseils scolaires en leur fournissant des outils de visualisation des données par le biais de <i>Power BI</i>.

Priorité stratégique 2 : S'engager à donner suite à toutes les recommandations applicables de la Commission de vérité et réconciliation et à élaborer un plan d'équité, de diversité et d'inclusion à l'échelle de l'agence.

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DE RENDEMENT
<p>A. Renforcer les partenariats avec les dirigeants des Premières nations, des Inuits et des Métis pour répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada qui s'appliquent à l'OQRE.</p>	<p>✓ Apprendre à connaître et à comprendre les besoins des Premières nations, des Inuits et des Métis en matière d'éducation et d'évaluations à grande échelle en Ontario.</p>	<p>✓ D'ici le 31 mars 2023, veiller à ce que les autochtones soient représentés et s'expriment au sein de tous les comités de l'OQRE ainsi que des organes directeurs et consultatifs.</p> <p>✓ D'ici le 31 mars 2023, veiller à ce que les membres de l'équipe de l'OQRE reçoivent une formation sur la lutte contre le racisme et qu'ils soient conscients des besoins en matière d'éducation au sein des communautés autochtones de l'Ontario. L'apprentissage se fera par les moyens suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> • des réunions avec les communautés autochtones • la participation à des événements autochtones
	<p>✓ Établir des partenariats avec les dirigeants des Premières nations, des Inuits et des Métis afin de cocréer des stratégies dans le cadre du mandat de l'agence pour répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.</p>	<p>✓ D'ici le 31 mars 2022, créer un groupe de travail avec les partenaires des Premières nations, des Inuits et des Métis pour</p> <ul style="list-style-type: none"> • recueillir des rétroactions sur les données relatives à l'éducation qui leur sont utiles et sur la façon dont l'OQRE peut contribuer à répondre à leurs besoins en matière d'éducation. • diriger la recherche et l'application des données de l'OQRE, selon les

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DE RENDEMENT
		<p>besoins et la pertinence, au service des communautés autochtones.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ D'ici le 30 septembre 2022, déterminer les besoins liés à l'évaluation des partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis, ainsi que les conséquences des rapports de l'OQRE et de leur utilisation pour ces partenaires. ✓ D'ici au 31 décembre 2022, en collaboration avec les communautés autochtones, élaborer le plan d'action de l'organisme pour répondre aux recommandations de la Commission de vérité et réconciliation, y compris les améliorations nécessaires en matière d'évaluation. ✓ À partir de décembre 2022, faire des rapports publics annuels et communiquer avec les parties prenantes de l'éducation sur les activités de l'agence liées aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Ces activités peuvent inclure <ul style="list-style-type: none"> • éliminer les frais ou rationaliser le processus de financement des évaluations de l'OQRE dans les écoles situées dans les réserves, pour la plus grande prestation des élèves autochtones. • établir des adaptations pour les évaluations de l'OQRE (p. ex. le calendrier de l'évaluation de 9^e année) en fonction des besoins des

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DE RENDEMENT
		<p>élèves autochtones.</p> <ul style="list-style-type: none"> • décrire les responsabilités de l'OQRE en ce qui concerne les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. • élaborer des évaluations sans obstacles pour les élèves inuits, métis et des Premières nations. <p>✓ D'ici le 30 septembre 2023, identifier et développer la recherche en utilisant les données de l'OQRE et d'autres données pertinentes pour décortiquer et traiter les domaines d'intérêt identifiés par les communautés autochtones.</p> <p>✓ D'ici au 31 mars 2024, apporter des améliorations par les moyens suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> • actualiser la conception des évaluations et les rapports de l'OQRE afin de mieux refléter l'identité, la situation et les besoins d'apprentissage des élèves inuits, métis et des Premières nations. • s'assurer que l'OQRE a établi des relations et s'est engagé auprès des communautés autochtones afin d'éclairer ses travaux d'évaluation, de rapport et de recherche.
<p>B. Créer et implémenter un plan pluriannuel d'équité, de diversité et d'inclusion.</p>	<p>✓ Réaliser un audit sur l'équité, la diversité et l'inclusion du travail de l'agence, y compris les relations de l'agence avec le personnel sur le terrain et les évaluations, produits et</p>	<p>D'ici le 31 octobre 2021, réaliser un audit sur l'équité, la diversité et l'inclusion.</p>

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DE RENDEMENT
	recommandations de l'OQRE.	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer un plan pluriannuel d'équité, de diversité et d'inclusion. 	<p>D'ici au 31 mars 2022, lancer un plan pluriannuel d'équité, de diversité et d'inclusion qui renforce l'engagement de l'agence en faveur de la lutte contre le racisme, l'équité, la diversité et l'inclusion, tant en interne (avec le personnel et la direction de l'agence) qu'en externe (avec toutes les parties prenantes et le public).</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en œuvre le plan pluriannuel d'équité, de diversité et d'inclusion. 	<p>À partir du 31 mars 2023, rendre compte chaque année des progrès réalisés dans le cadre du plan pluriannuel d'équité, de diversité et d'inclusion.</p>

Priorité stratégique 3 : Assurer une gouvernance et un suivi efficaces des activités de l'Office.

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DE RENDEMENT
A. Élargir les réseaux et les partenariats pour améliorer la capacité professionnelle et les ressources financières de l'OQRE.	✓ Renouveler la stratégie visant l'engagement des parties prenantes de l'OQRE afin de répondre aux buts et objectifs de l'actuel plan d'affaires.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ D'ici le 1^{er} avril 2022, renouveler la stratégie visant l'engagement des parties prenantes de l'Office en fonction de ses objectifs opérationnels. ✓ Maintenir en permanence des relations de collaboration avec les homologues du Ministère, conformément au protocole d'entente de l'Office.
	✓ Trouver des possibilités de générer des revenus futurs pour l'Office.	✓ D'ici le 31 mars 2022, trouver des possibilités de générer des revenus.
B. Identifier et analyser les implications de l'intégration de banques de données pour produire des rapports publics pertinents.	✓ Établir une norme sectorielle sur les exigences et les implications de l'intégration de banques de données dans le cadre de rapports publics.	✓ D'ici le 31 mars 2022, l'OQRE établira une politique et une procédure qui définiront l'autorité compétente et les exigences en matière de conformité législative pour ce qui est de l'intégration de banques de données.
C. Communiquer efficacement avec les parties prenantes afin de continuellement améliorer le travail de l'Office.	✓ Tirer parti de la stratégie actualisée d'engagement des parties prenantes de l'OQRE pour orienter l'engagement des parties prenantes de l'organisme.	<p>D'ici le 31 décembre 2021, l'OQRE s'engage à</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ réexaminer et mettre à jour sa stratégie actuelle d'engagement des parties prenantes afin d'identifier les parties prenantes stratégiques, les objectifs et les calendriers. ✓ engager toutes les parties prenantes clés dans le respect des objectifs de l'agence et des objectifs du plan d'engagement des parties prenantes ✓ élaborer des produits de communication clairs et convaincants pour tous les canaux afin d'impliquer les parties prenantes et de les informer du travail et des résultats de l'agence. ✓ veiller à ce que les contributions et rétroactions des parties prenantes soient utilisées pour l'amélioration continue de l'agence.

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DE RENDEMENT
<p>C. Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication efficace pour chacune des priorités et chacun des objectifs stratégiques.</p>	<p>✓ Préparer un plan de communication pour chacune des orientations et chacun des objectifs stratégiques.</p>	<p>✓ Élaborer des plans de communication qui décrivent les activités relatives à l'ensemble des orientations et objectifs stratégiques.</p> <p>✓ Conformément aux échéances du projet, inclure des rapports sur les mesures des produits de communication liés aux priorités et aux objectifs stratégiques promus publiquement et parmi les parties prenantes de l'Office sur tous les canaux de communication.</p>
<p>D. Assurer une gouvernance et des pratiques de fonctionnement efficaces.</p>	<p>✓ S'assurer que les cadres de la gouvernance interne et des politiques opérationnelles soutiennent le fonctionnement de l'Office conformément aux règlements provinciaux et aux directives gouvernementales.</p>	<p>✓ Maintenir les opérations de l'Office en conformité avec le cadre de gouvernance et de politique de l'OQRE en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • examinant toutes les politiques, procédures et lignes directrices de l'OQRE pour vérifier leur conformité aux directives et aux lois provinciales; • communiquant et en mettant en œuvre les mesures énoncées par la secrétaire du Conseil des ministres; • intégrant le programme de gestion des risques d'entreprise aux activités de l'Office; • mettant à jour le programme de gestion des registres de l'Office; • veillant à ce que les activités d'affaires soient conformes aux lois, aux directives et aux politiques provinciales; • communiquant avec Infrastructure Ontario pour la planification des lieux de travail futurs; • établissant un processus entre l'OQRE et le ministère de l'Éducation pour rendre visible la façon dont les données et les recherches de l'OQRE sont utilisées chaque année par le

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DE RENDEMENT
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer la responsabilité financière et d'acquisition et une prestation de services exceptionnelle. ✓ Veiller à ce que l'infrastructure informatique et la position en matière de confidentialité et de sécurité soient conformes aux normes gouvernementales applicables. 	<p style="text-align: center;">gouvernement pour améliorer l'éducation.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintenir des rapports financiers précis et opportuns basés sur les directives du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public et les faire valider par un processus d'audit externe. ✓ Contrôler et rendre compte des dépenses chaque mois et effectuer une analyse des écarts au moins tous les trimestres. ✓ Améliorer l'efficacité de la prestation de services en mettant en place un nouveau système de perception des frais (carte de crédit) pour les personnes faisant les tests payants. ✓ Maintenir un modèle d'affaires actualisé et veiller à ce que des mises à jour technologiques et opérationnelles soient en place pour soutenir l'amélioration des programmes et des processus. ✓ Renforcer l'infrastructure d'I&TI de l'Office et la position connexe en matière de confidentialité et de sécurité en optimisant les opérations du Centre des données de Guelph en collaboration avec le GSC et les STI.
<p>E. Promouvoir une culture organisationnelle forte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mener et encourager la participation des employés, la collaboration et l'inclusion dans l'ensemble de l'Office. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Surveiller et entretenir les installations selon les besoins afin de garantir un environnement de travail sécuritaire et sain pour tout le personnel et contribuer à la promotion du bien-être général des employés. ✓ Promouvoir la collaboration entre organismes du gouvernement et l'alignement du travail sur les priorités stratégiques de l'Office. ✓ Améliorer l'engagement du nouveau personnel conformément au mandat de l'OQRE en modernisant le programme d'orientation des employés et en mettant en valeur le travail

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DE RENDEMENT
		<p>entrepris dans tous les services de l'Office.</p> <p>✓ Faire ce qui suit pour s'assurer que les employés se sentent engagés par le mandat de l'Office et estiment que leurs besoins sont satisfaits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • examiner les résultats du sondage sur l'engagement des employés de l'OQRE et de la FPO et y donner suite pour remédier à toute lacune dans les domaines identifiés; • encourager la participation aux comités de l'Office; • mettre au point des présentations motivantes pour les événements destinés à l'ensemble du personnel; • préparer des activités qui font participer tout le personnel à des projets à l'échelle de l'Office (p. ex. la journée de tout le personnel); • encourager la participation aux événements de l'OQRE et de la FPO ainsi qu'aux initiatives d'apprentissage professionnel tout en tenant compte des restrictions de dépenses; • améliorer la communication avec l'ensemble du personnel en ce qui concerne les développements et les activités futures de l'Office au moyen de mises à jour mensuelles du directeur général, de disponibilité pendant des heures de bureau de l'équipe de direction, de réunions entre services, de notes de synthèse des réunions opérationnelles, etc. <p>✓ Concevoir au moins une activité par an qui renforce un aspect de l'antiracisme, de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans le travail</p>

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DE RENDEMENT
		<p>quotidien de l'Office.</p> <p>✓ Veiller à ce que les groupes de travail et les comités (p. ex. le comité d'accessibilité, le comité de lutte contre le racisme, la diversité, l'équité et l'inclusion, le comité de recherche) rendent régulièrement compte de leur travail aux chefs de service et aux équipes.</p>

Budget financier (M\$)

NOTES/HYPOTHÈSES

Secteur des programmes	2021-2022 Prévisions	2022-2023 Prévisions	2023-2024 Prévisions
3 ^e et 6 ^e années (lecture, écriture et mathématiques)	7,33	7,33	7,33
9 ^e année	4,89	4,89	4,89
Test provincial de compétences linguistiques	6,75	6,75	6,75
Test de compétences en mathématiques	1,41	1,41	1,41
Transformation	3,61	3,61	3,61
Fonctionnement	4,48	4,48	4,48
Total des dépenses de fonctionnement des programmes de l'OQRE	28,47	28,47	28,47
Programme national/international (financé séparément par le Ministère)	0,50	0,78	0,78
Total des dépenses, y compris le Programme national/international	28,97	29,25	29,25
Allocation du Ministère pour les dépenses de fonctionnement de l'OQRE	28,26	28,47	28,81
Allocation du ministère pour le Questionnaire à l'intention de l'élève	0,28		
Financement total, excluant le Programme national/international	28,54	28,47	28,81
Programme national/international (finance séparément)	0,50	0,60	0,30
Financement total, incluant le Programme national/international	29,04	29,07	29,11
Immobilisations	0,30	0,60	0,30

- Les prévisions relatives à la masse salariale sont basées sur les postes actuels et sur les conventions collectives ratifiées.
- Les coûts nationaux/internationaux dépendent des décisions du Ministère concernant la participation de l'Ontario à ces évaluations et sont financés séparément par le ministère selon le principe du recouvrement des coûts pour l'Office.
- D'autres changements au financement peuvent survenir à la suite de l'orientation donnée à l'Office par le ministère de l'Éducation.

Biens immobiliers

Selon la Loi sur l'OQRE (1996), l'organisme ne peut acquérir, détenir ou aliéner un intérêt dans un bien immobilier, autre qu'un droit de tenure à bail, sans avoir obtenu au préalable l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil. L'OQRE doit se conformer à la directive sur les biens immobiliers du MBC et à la politique immobilière du ministère des Services gouvernementaux lorsqu'il acquiert des locaux à des fins d'adaptation et de programme. Les bureaux de l'OQRE sont loués au 2 rue Carlton, bureau 1200, Toronto, Ontario.

Technologie de l'information et plan de prestation de services électroniques

L'OQRE s'appuie de plus en plus sur la technologie pour mener à bien ses pratiques et ses services d'affaires de base, y compris la réalisation des évaluations et la collecte, le traitement et le stockage de ses données. L'accent a été mis sur la mise en place d'une infrastructure et de systèmes informatiques résilients, tels que les contrôles ITI et les mesures de protection de la vie privée et de la sécurité que l'OQRE a ajoutés à son modèle d'exploitation. Les efforts de l'OQRE dans le domaine de la résilience des TI comprennent la migration vers le centre de données de Guelph et l'optimisation continue des opérations de l'organisme, ainsi que la réalisation d'évaluations des incidences sur la vie privée, d'évaluations des menaces et des risques et de tests de pénétration, alors que l'OQRE s'apprête à mettre en œuvre des systèmes clés tels que les tests numériques et le système *Power BI*.

Au fur et à mesure que l'agence avancera dans les prochains cycles d'affaires, elle continuera à tirer parti de l'expertise du Ministère dans les domaines de l'architecture d'entreprise et de la cybersécurité pour s'assurer que ses programmes respectent les normes techniques du gouvernement (GO-ITS).

Initiatives impliquant des tiers

L'OQRE se dévoue à poursuivre sa collaboration avec ses parties prenantes afin de s'assurer que ses données d'évaluation sont utilisées pour améliorer l'enseignement pédagogique, soutenir l'amélioration du rendement des élèves et jouer un rôle dans l'augmentation de la qualité et de l'efficacité du système d'éducation publique de l'Ontario.

Pour assurer la bonne exécution de ses programmes, l'organisme dépend de tiers pour certaines fonctions de ses opérations. Les principaux exemples sont la diffusion des évaluations numériques une fois que l'OQRE en a élaboré le contenu et le fait de relever certaines de ses informations à l'intention des parents et tuteurs, des éducateurs et des élèves.

Lorsqu'elle fait appel à des tiers, l'agence entreprend les évaluations indépendantes appropriées en matière de protection de la vie privée et de sécurité et consulte les unités clés du ministère, telles que la cybersécurité et le Groupement ITI des services communautaires, pour obtenir leur expertise. Ces mesures aident l'agence à assurer une prestation de services sûre et fiable, conformément à la loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée, à la loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, à la directive sur les marchés publics de la fonction publique de l'Ontario et aux sections applicables des normes du gouvernement de l'Ontario en matière de technologies de l'information (GO-ITS).

À mesure que l'OQRE se modernise, il reconnaît la nécessité d'une réflexion qui fait appel à l'expertise interne et externe à l'organisme. C'est pourquoi l'OQRE dispose d'un groupe consultatif sur la modernisation en matière de mesure (MMA) qui partage les connaissances et l'expertise afin d'aider l'OQRE à atteindre ses objectifs de numérisation et de modernisation tout en garantissant des méthodologies, des analytiques et des approches de partage des connaissances solides. Le MMA est composé

d'experts interdisciplinaires, y compris des praticiens, des chercheurs et des universitaires dans des domaines liés à l'évaluation à grande échelle.

L'OQRE fait participer les éducatrices et éducateurs de l'Ontario à chaque étape du cycle d'évaluation, de l'élaboration à la notation des items à réponse ouverte, en passant par l'administration. Tout au long de son travail, l'OQRE collabore avec les éducatrices et éducateurs de langue française et de langue anglaise de toute la province dans le cadre de diverses activités. L'Office est ouvert aux partenariats provinciaux, nationaux et internationaux qui sont mutuellement bénéfiques.

Le comité consultatif de l'OQRE fournit à l'organisme des conseils et des recommandations sur les activités d'évaluation. Les membres du comité représentent le ministère de l'Éducation, les directeurs de l'éducation, les parents et tuteurs, les directeurs d'école, les conseillers scolaires, les agents de supervision, les fédérations d'enseignants et les organismes de recherche en éducation. Des comités ponctuels seront créés pour des consultations à court terme sur des activités données.

Le Comité consultatif des élèves de l'OQRE est un groupe d'élèves de l'élémentaire et du secondaire qui offrent à l'organisme leurs rétroactions, leurs conseils et leur expérience vécue. Les membres du comité représentent un éventail diversifié d'écoles et de communautés partout en Ontario. Leur contribution permet de s'assurer que la numérisation et la modernisation de l'OQRE reflètent les besoins des élèves. Les élèves sont au cœur du travail de l'OQRE, et l'organisme accorde de l'importance au point de vue des apprenants.

Le comité d'équité examine le matériel pour toutes les évaluations de l'OQRE. Ses membres possèdent des connaissances et une expertise dans les domaines de la diversité, de la culture, de l'acquisition d'une langue seconde et de l'éducation spécialisée. Ils examinent de façon indépendante et discutent ensuite de tous les nouveaux éléments d'évaluation, passages de lecture et autres contenus afin de garantir l'équité, la pertinence culturelle et l'accessibilité pour tous les élèves.

Au nom de l'Ontario, l'OQRE s'associe également aux organismes nationaux et internationaux suivants :

- l'Organisation de coopération et de développement économiques, afin d'administrer le Programme international pour le suivi des acquis des élèves.
- le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) pour administrer le Programme pancanadien d'évaluation.
- l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire, qui administre l'Étude internationale sur les progrès en lecture et l'Étude internationale sur les tendances en mathématiques et en sciences.

Plan de mise en œuvre

Les orientations stratégiques, les objectifs ainsi que la lettre de mandat du ministère de l'éducation orientent le plan de mise en œuvre de l'agence et fournissent des indications sur l'ordre et les dépendances à considérer. Le calendrier de mise en œuvre

dépendra de la reprise après la pandémie et de la disponibilité des parties prenantes à s'engager dans le travail complexe décrit dans ce plan d'affaires.

Au cours du cycle d'affaires 2021-2024, l'agence se concentrera sur la modernisation de ses programmes et opérations clés de la manière suivante :

Évaluations numériques

Mise en œuvre des évaluations numériques de la maternelle à la 12^e année conformément aux directives du ministère de l'Éducation et du conseil d'administration de l'OQRE :

2021-2022 : 9^e année et TPCL

2022-2023 : primaire, junior et TPCL

Équité et inclusion

Les données de l'OQRE permettront d'identifier les obstacles dans les évaluations pour les élèves autochtones, les élèves noirs et les autres élèves de couleur, les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers et les élèves membres d'autres groupes en quête d'équité.

Recherche

Les orientations stratégiques de l'organisme soulignent que la recherche et l'engagement des parties prenantes sont des priorités essentielles. Le présent plan d'affaires axera la recherche de l'OQRE sur le suivi et l'évaluation des initiatives de numérisation et de modernisation.

Autres priorités

L'Agence est motivée pour tirer parti de la technologie afin de mettre en place un programme d'évaluation sophistiqué, axé sur les besoins actuels et futurs des élèves de l'Ontario. Les activités suivantes mettent en évidence d'autres activités de modernisation qui devraient être achevées d'ici la fin du cycle des affaires :

1. Renforcer le programme de protection de la vie privée et de sécurité de l'agence en mettant en œuvre les recommandations

issues de l'évaluation de l'impact sur la vie privée et de l'évaluation des menaces et des risques qui seront menées dans l'ensemble de l'entreprise.

2. Optimiser les opérations informatiques au centre de données de Guelph.
3. Cataloguer et consolider les actifs de données et élaborer des plans améliorés de gestion des données et de relevés, notamment pour l'utilisation de Power BI.
4. Élaborer et mettre à jour l'architecture des affaires pour soutenir les améliorations des programmes et des processus et les futures initiatives de changement.
5. Poursuivre la mise en œuvre des changements en matière d'évaluation et de relevés à l'appui des étudiants et des éducateurs.

Plan de communications

Contexte

L'OQRE est un organisme gouvernemental indépendant qui contribue à la qualité et à la responsabilité du système éducatif financé par les deniers publics de l'Ontario, de la maternelle à la 12^e année et dans les établissements d'enseignement postsecondaire. En tant qu'organisme fondé sur des données probantes et sur la recherche, l'OQRE s'attache à donner aux éducatrices et éducateurs, aux parents et tuteurs et tutrices, aux intervenants, aux décideurs et au grand public les connaissances et les renseignements nécessaires pour soutenir l'apprentissage des élèves et améliorer leurs résultats.

Stratégie

Grâce à son matériel de communication, l'OQRE cherche à mieux faire connaître et à comprendre l'organisme et les informations qu'il fournit, à partager largement les résultats de ses évaluations et à s'engager de manière significative avec ses parties prenantes concernant l'utilisation appropriée et optimale de ses informations pour soutenir l'amélioration des résultats des élèves. La stratégie de l'OQRE est basée sur le concept de communication intégrée (c'est-à-dire l'utilisation de plusieurs canaux pour transmettre des informations à des publics clés).

Plan de communication

Conformément au protocole d'entente, l'OQRE reconnaît sa responsabilité de collaborer avec le ministère de l'Éducation sur les questions d'intérêt public ayant une incidence sur le travail de l'agence.

L'OQRE utilise son site web comme diffuseur central d'informations à tous les publics. Le site web de l'OQRE fait l'objet d'un examen périodique pour s'assurer qu'il est conforme aux lignes directrices et aux règlements applicables en matière de politiques, y compris LAPHO et l'initiative pour un gouvernement ouvert. Le site web fournit des informations complètes sur l'organisme et ses services. Il contient également des versions électroniques des rapports des résultats des évaluations, des exemples d'évaluations, des guides d'administration des évaluations et d'autres ressources. L'OQRE consacre une section de son site web à la présentation d'exemples d'utilisation positive de ses données et mettra bientôt en évidence les données des questionnaires destinés aux élèves afin d'aider le public à comprendre comment les élèves se perçoivent en tant qu'apprenants. À mesure que l'organisme modernise ses programmes, il continuera à partager des informations, des données et des points de vue par l'intermédiaire de son site web. L'agence dispose également d'un centre d'information dévoué à répondre aux demandes de renseignements par le biais d'un numéro de téléphone gratuit et d'une adresse de courrier électronique.

L'OQRE exploite également les médias sociaux comme moyen de s'engager directement avec les publics. À mesure que

L'organisme se numérise et se modernise, les médias sociaux sont importants pour fournir des renseignements aux publics clés.

La visibilité accrue des données et des informations de l'OQRE permettra à l'organisme de s'engager efficacement auprès de son public et de mieux soutenir les élèves et le système d'éducation publique en Ontario.

Identification, évaluation et stratégies d'atténuation des risques

L'OQRE entreprend un processus d'examen des risques et les signale au ministère de l'Éducation chaque année. En prévision de la numérisation et de la modernisation et en réponse aux recommandations relatives à la protection de la vie privée et à la sécurité, l'OQRE a examiné les risques dans l'ensemble de l'entreprise. La section suivante résume la position de l'organisme en matière de risques.

Numérisation/modernisation

L'OQRE a une vision de la modernisation qui lui permettra de remplir son mandat, à savoir contribuer plus efficacement à la qualité de l'éducation et à la responsabilité au nom de tous les élèves de l'Ontario. Alors que l'organisme va de l'avant avec les évaluations numériques, il a identifié un certain nombre de risques clés pour s'assurer que le nouveau modèle d'évaluation

- *s'aligne sur le curriculum de l'Ontario.*
- est approprié et engageant pour les élèves.
- préserve l'intégrité, la confidentialité et la sécurité des données.
- fait l'objet d'une communication efficace avec la communauté éducative afin de favoriser la préparation technique et la préparation des utilisateurs.

L'OQRE s'est efforcé d'atténuer ces risques

- en fournissant de multiples adaptations à l'évaluation, y compris une option sur papier, pour les élèves qui en ont besoin pour effectuer l'évaluation.
- en communiquant avec le ministère de l'Éducation au sujet de ses plans de modification du programme d'études.
- en renforçant la sécurité de l'évaluation et en veillant à ce que plusieurs versions de l'évaluation soient créées grâce à une conception adaptative du test et à un vaste ensemble de contenus.
- en consultant les parties prenantes, y compris les élèves de l'ensemble de l'Ontario
- en procédant à des évaluations indépendantes de la protection de la vie privée et de la sécurité des principaux systèmes des fournisseurs et des processus de qualité des données.
- en établissant des processus internes de validation des données et des suivis d'assurance qualité pour authentifier l'intégrité des données.
- en communiquant avec les écoles et les conseils scolaires avant, pendant et après le lancement.

- en déployant des mécanismes de suivi et d'amélioration continue.
- en s'engageant dans des activités de préparation technique avec les conseils scolaires.
- en fournissant des modules de pratique au public, aux éducateurs et aux étudiants avant le lancement.

Posture de sécurité informatique

L'OQRE s'appuie de plus en plus sur la technologie pour mener à bien ses pratiques et services d'affaires de base, y compris la réalisation des évaluations et la collecte, le traitement et le stockage de ses données. L'accent a été mis sur l'établissement d'une infrastructure et de systèmes informatiques résilients, tels que les contrôles ITI et les mesures de protection de la vie privée et de la sécurité que l'OQRE a ajoutés à son modèle d'exploitation. L'organisme accorde une grande importance à la sécurité et à la confidentialité de ses données, mais comme la technologie continue d'évoluer, il y a toujours des risques à identifier et à surveiller, notamment

- le risque d'une faille de sécurité et/ou d'une perte des données et des informations de l'agence.
- le risque que le contenu des tests soit compromis

Voici quelques-unes des mesures prises par l'OQRE pour faire face à ces risques

- déplacer son infrastructure informatique vers le centre de données de Guelph, propriété du gouvernement.
- moderniser son fonds d'applications de manière à ce que 100 % des applications soient conformes à la LAPHO d'ici janvier 2021.
- élaborer une feuille de route en matière de TI pour l'année prochaine en collaboration avec les partenaires de l'agence

**Office de la qualité et
de la responsabilité
en éducation**



2, rue Carlton, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5B 2M9
Téléphone : 1 888 327-7377 | Site Web : www.oqre.on.ca
© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020